CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E34707** **VALABLE JUSQU'AU** **20/05/2027**

ÉDITÉ LE 22/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2000

Raison sociale : ENTREPRISE GONZALEZ BATIMENT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/07/2000

Capital : 81 000

56 RUE DE GERIGNY
ZONE INDUSTRIELLE
58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS 432099091 2000 B 519

Siret : 432 099 091 00014

Téléphone : 03 86 70 04 49 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 23728-58 02

Responsabilité légale :
GONZALEZ BERNADETTE CO-GÉRANTE / GONZALEZ THIERRY CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4065329604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4065329604

Site Internet : http://www.gonzalez-batiment.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

E-mail : gonzalezbatiment@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 400 292 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	5	16/05/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/04/2026 11:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.